

**SAPEG**  
**Expertise et Conseils**  
**Périgueux**

(Siège social) : Les Romains - CHAMPCEVINEL - B.P. 3024  
24003 PÉRIGUEUX CÉDEX  
Tél. : 05 53 35 99 99 - Fax : 05 53 35 99 80  
E-mail : sapeg.pgx@sapeg.experts-comptables.fr

Société d'Expertise Comptable  
Société de Commissariat aux Comptes  
Société par Actions Simplifiée au Capital de 500 000 €  
RCS. PÉRIGUEUX B 313 588 998 (78 B 67)

**« GROUPEMENT D'EMPLOYEURS APAMH »**  
Association Loi 1901

9, Rue Malleville  
24001 PERIGUEUX

**Rapport du Commissaire aux Comptes**  
**Sur les Comptes Annuels**  
**Assemblée Générale d'Approbation des Comptes**  
**Exercice Clos le 31 Décembre 2010**

Mesdames, Messieurs les membres de l'Association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2010, d'une durée de douze mois, sur :

- *le contrôle des comptes annuels du groupement d'employeurs « APAMH », exprimés en euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;*
- *la justification de nos appréciations ;*
- *les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.*

Les comptes annuels seront arrêtés par le Conseil d'Administration le même jour que la réunion de l'assemblée générale. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous précisons que votre groupement n'étant pas tenue précédemment de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice 2009 n'ont pas fait l'objet d'une certification.



## **1 - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2 figurant dans l'annexe, portant sur le changement de méthodes appliqué aux comptes de l'exercice 2010.

## **2 – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1<sup>er</sup> août 2003, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

### **Règles et principes comptables:**

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, nous avons validé la correcte valorisation des engagements à réaliser sur subventions attribuées portés au passif du bilan de l'association.

### **Estimations comptables**

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par l'Association décrites dans l'annexe concernant la détermination des provisions pour risques, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **3 - VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas été en mesure de procéder à la vérification des rapports d'activité et financier, ces derniers ne nous ayant pas été communiqués à la date de signature du présent rapport, en vue de nous assurer de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

**La Responsable de la Mission,**



**Béatrice CHAILLET**  
Expert-Comptable Associée  
Commissaire aux Comptes Inscrite

A Champcevinel,  
Le 25 juin 2011

**La société de Commissariat aux Comptes**  
**« Sapeg Expertise et Conseils »**



**Représentée par Patrick SAUVAGE**  
Expert-Comptable Associé  
Commissaire aux Comptes Inscrit

# RESULTAT GROUPEMENT D'EMPLOYEURS AU 31-12-2010

Compte	Charges	2009	2010	Compte	Produits	2009	2010
606	Achats ( Carburants... )	7 637,01	8 724,58	7061	Prestations divers organismes	106 170,03	235 852,91
6132	Locations immobilières ( Rente Viagère )	984,05	1 807,44	7063	Cofisation annuelle A.P.A.M.H.	2 090,00	1 770,00
6135	Locations mobilières ( Véhicules )	6 185,21	8 680,42	7064	Famille d'accueil	5 831,00	6 547,25
6151	Entretien immeuble	2 678,66	1 925,14	7065	Accompagnement - transport	24 396,20	42 241,61
6152	Entretien ( véhicules )	4 325,73	5 302,67	7066	Acc. Transport - Sortir plus	821,23	1 329,26
616	Primes d'assurances	2 942,85	3 727,08	7067	Acc. Transport - Viavita	201,96	0,00
621	Personnels extérieurs	27 384,98	36 973,55	7068	Soins Socio-esthétique	44 203,45	28 038,20
622	Honoraires	4 410,85	6 385,60	7069	Prestations B.A.B.	8 394,39	11 405,62
623	Publicité	211,64	291,60	7081	Rbt Divers ( Verst Uniformation )	2 721,20	6 512,56
6251	Frais de déplacement - APAMH	12 062,79	12 691,70	7088	Rbt Cnasea / Salaires / contrats	4 782,00	16 890,77
626	Frais postaux et télécommunications	1 258,20	492,39	741	Subvention M.S.A.	79 000,00	50 000,00
628	Autres services	8 212,12	9 993,13	7413	Réseau Souble - Pays de santé	0,00	90 000,00
631	Taxe sur salaires	0,00	12 174,01	743	Subventions diverses ( B.A.B. )	23 200,00	14 200,00
633	Cotisations Formation + Prov° cp	139,88	6 355,29	758	Pdts divers : Loyers Udaf Maison relais	12 000,00	24 000,00
635	Impôts et taxes	876,08	1 641,00	772	Pdts exceptionnels ( Régul. Ircem 2009 )	0,00	3 121,80
641	Salaires du personnel + prov° C.P.	137 465,39	265 272,28	775	Pdts cession éls actif ( Vente Clio )	2 000,00	0,00
645	Cotisations Patronales + prov° C.P.	32 571,33	64 909,02	778	Autres pdts exceptionnels	388,57	0,00
647	Cotisations MDT	589,85	1 117,22	791	Transferts chges expl° ( Rbt ass. Auto )	0,00	672,82
661	Intérêts courus	0,00	276,00				
678	Autres charges exceptionnelles	15 000,33	0,00				
681	Dotations aux Amortissements	1 253,00	1 253,00				
687	Provis° Taxe / Sal. 2008 + 2009	0,00	4 057,68				
689	Engagts réal./subv. Attribuée (Ps Santé )	0,00	60 000,00				
	<b>Total</b>	<b>266 189,95</b>	<b>514 050,80</b>		<b>Total</b>	<b>316 200,03</b>	<b>532 582,80</b>
	<b>Résultat excédentaire</b>	<b>50 010,08</b>	<b>18 532,00</b>		<b>Résultat déficitaire</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total</b>	<b>316 200,03</b>	<b>532 582,80</b>		<b>Total</b>	<b>316 200,03</b>	<b>532 582,80</b>

## BILAN GROUPEMENT D'EMPLOYEURS AU 31-12-2010

Compte	Actif	2009		2010		Compte	Passif	2009		2010	
21315	Ensemble immobiliers	18 795,00	18 795,00	18 795,00	1063	Réaffectation des excédents	171 218,16	221 228,24			
28231	Amortissement Immeuble	1 253,00	2 506,00	2 506,00	119	Report à nouveau ( ext Prov° CP )	0,00	-9 279,22			
		17 542,00	16 289,00	16 289,00	1518	Prov° taxe sur sal. 2008 et 2009	0,00	4 057,68			
2313	Travaux en cours	0,00	116 025,79	116 025,79	164	Emprunts ( Caisse des dépôts pour M.R.)	0,00	105 000,00			
					1688	Intérêts courus	0,00	276,00			
					194	Fonds dédiés sur subventions ( Soubie )	0,00	60 000,00			
2182	Matériel de transport	7 713,00	7 713,00	7 713,00		<b>Résultat de l'exercice</b>	50 010,08	18 532,00			
28182	Amortissement du matériel de transport	7 713,00	7 713,00	7 713,00		Retenue garantie tvx en cours	0,00	4 366,92			
		0,00	0,00	0,00	4047	Honoraires Com. Aux Comptes	0,00	4 305,60			
4111	Clients - personnel APAMH	32 458,09	73 768,80	73 768,80	4081	Retenues sur salaire	0,00	263,80			
4112	Clients - loyers Maison Relais	0,00	24 000,00	24 000,00	4271	Provisions sur congés payés	0,00	12 240,36			
4114	Clients - prestations famille d'accueil	236,25	545,00	545,00	4282	Provisions sur congés payés	0,00	3 182,49			
4115	Clients - prestations acc. transport	7 390,00	5 360,55	5 360,55	4382	Provisions sur congés payés	0,00	918,03			
4118	Clients - Socio-esthétique	1 946,80	0,00	0,00	4482	Cotisations sociales M.S.A.	11 765,77	473,18			
4119	Clients - B.A.B.	678,00	2 219,72	2 219,72	43111	Cotisations IRCEM - Retraite	0,00	110,90			
4687	Produits à recevoir	64 120,43	103 828,12	103 828,12	43113	Uniformation - Cot° Formation	0,00	5 885,00			
					43114	Taxe sur sal. de l'exercice	0,00	12 174,01			
4788	Compte transitoire	0,00	1 538,92	1 538,92	4486	Charges à payer	41 646,20	67 186,91			
512	Banque - C.R.C.A.	150 268,64	167 346,00	167 346,00	4686						
	<b>Total</b>	<b>274 640,21</b>	<b>510 921,90</b>	<b>510 921,90</b>		<b>Total</b>	<b>274 640,21</b>	<b>510 921,90</b>			



## SOMMAIRE

### *Renseignements d'ordre général*

1. Règles et méthodes comptables
2. Changement de méthode
3. Informations complémentaires aux états financiers

### *Renseignements concernant uniquement des rubriques du Bilan Actif*

4. Actif immobilisé
5. Méthodes de calcul des amortissements et des provisions
6. Coût de production du stock
7. Charges constatées d'avance - Produits à recevoir sur créances

### *Renseignements concernant uniquement des rubriques du Bilan Passif*

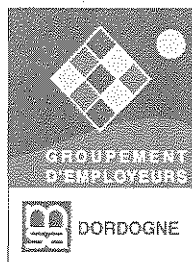
8. Fonds associatifs
9. Fonds dédiés sur subventions attribuées
10. Provisions pour Risques & Charges
11. Dettes garanties par des sûretés réelles
12. Produits constatés d'avance - Charges à payer sur dettes

### *Renseignements concernant uniquement des rubriques de charges*

13. Crédit-bail
14. Mise à disposition - Bénévolat

### *Renseignements autres concernant l'association*

15. Echéance des créances & dettes
16. Engagements particuliers financiers



## **RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GENERAL**

### **1 – REGLES ET METHODES COMPTABLES**

(Décret n° 83-1020 du 29/11/1983 – articles 7,21,24 début, 24-1, 24-2, et 24-3)

### **ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT**

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/12/2010** dont le total est de **510 921,90** Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de **18 532,00 Euros**.

L'exercice a une durée de **12 mois**, recouvrant la période du **01/01/2010** au **31/12/2010**.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, il est fait application des règlements **CRC 2004-06 du 23/11/2004** relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs et **CRC 2002-10 du 12/12/2002** relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

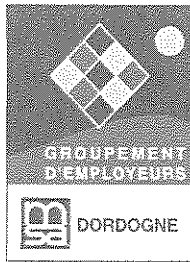
### **2 – CHANGEMENT DE METHODE**

Conformément à l'article 212-1.s du PCG, l'association comptabilise pour la première fois dans ses comptes clos au 31/12/2010, le montant des indemnités de congés payés qui sont déjà acquises au jour le jour par chaque salarié ainsi que les charges sociales et fiscales y afférentes.

#### **incidence sur les bilans et les comptes de résultats**

	<b>2010</b>
<b>Bilan</b>	
impact du changement à l'ouverture de l'exercice (affecté au report à nouveau) -	9 279
<b>Compte de Résultat</b>	
impact du changement concernant l'exercice -	7 062
-	<b>16 341</b>





### 3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES AUX ETATS FINANCIERS

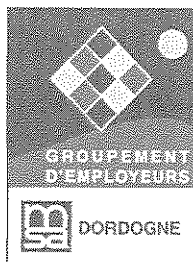
- **La loi n°2006.586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif**

Nous vous informons que le GROUPEMENT D'EMPLOYEURS A.P.A.M.H. ne dispose pas dans ses effectifs de cadres dirigeants. Elle n'a donc versé aucune rémunération au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2010.

- **Assistance de la CAISSE DE LA MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE**  
Conformément aux conventions, la caisse de la Mutualité Sociale Agricole a facturé pour l'exercice 2010 les prestations suivantes :

- **Mise à disposition de personnel ;**
- **Mise à disposition de moyen ;**
- **Mise à disposition du groupe MSA.**

La Caisse de Mutualité Sociale Agricole a octroyé à notre association au titre de l'année 2010 une subvention de 50 000.00 €.



## *RENSEIGNEMENTS CONCERNANT UNIQUEMENT DES RUBRIQUES DU BILAN ACTIF*

### 4 - ACTIF IMMOBILISE

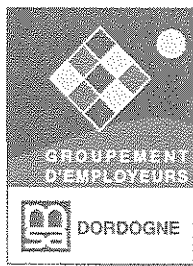
Nos immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), nous n'intégrons pas de frais financiers dans leur évaluation.

Les mouvements de l'exercice concernant les différents postes de l'actif immobilisé sont résumés dans les tableaux ci-dessous.

CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	
			Consécutives à une réévaluation au cours de l'exercice	Acquisitions, créations, apports et virements postes
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
	Licences, Progiciels & Logiciels			
	Immobilisations incorporelles autres & en-cours			
<b>TOTAL I</b>				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
	Terrains			
Constructions	Sur sol propres			
	Sur sol d'autrui			
	Installations générales, Agencement et aménagements	18 795,00		
	Installations tech. Matériel & Outillages			
Autres immo. Corporelles	Installations générales, Agencement et aménagements divers			
	Matériel de transport	7 713,00		
	Matériel bureau et informatique			
	Mobilier			
	Emballages récupérables et div.			
	Immobilisations corporelles en cours			116 025,79
	Avances et acomptes			
<b>TOTAL II</b>		<b>26 508,00</b>		<b>116 025,79</b>
<i>Immobilisations financières</i>				
	Participations & créances			
	Autres titres immobilisés			
<b>TOTAL III</b>				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>		<b>26 508,00 €</b>		<b>116 025,79 €</b>



CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice
		par virements de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service	
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Licences, Progiciels & Logiciels				
Immobilisations incorporelles autres & en-cours				
<b>TOTAL I</b>				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions	Sur sol propres			
	Sur sol d'autrui			
	Installations générales, Agencement et aménagements			18 795,00
Installations tech. Matériel & Outillages				
Autres immo. Corporelles	Installations générales, Agencement et aménagements divers			
	Matériel de transport			7 713,00
	Matériel bureau et informatique			
	Mobilier			
Embballages récupérables et div.				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL II</b>				
		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>142 533,79</b>
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations & créances				
Autres titres immobilisés				
<b>TOTAL III</b>				
		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>				
		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>142 533,79 €</b>

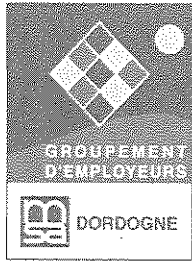


## 5 - METHODES DE CALCUL DES AMORTISSEMENTS ET DES PROVISIONS

### A - Amortissements

Les éléments d'actif immobilisé font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens. Ceux-ci correspondent généralement au mode linéaire. La valeur nette comptable ainsi détenue peut être considérée comme économiquement justifiée.

SITUATIONS & MOUVEMENTS DE L'EXERCICE		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Amort. des éléments sortis de l'actif & reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Licences, Progiciels & Logiciels					
Immob. incorporelles autres & en-cours					
<b>TOTAL I</b>					
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains					
Constructions	Sur sol propres				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, Agencement et aménagements	1 253,00	1 253,00		2 506,00
Installations tech. Matériel & Outillages					
Autres immo. corporelles	Installations générales, Agencement et aménagement divers				
	Matériel de transport	7 713,00			7 713,00
	Matériel bureau et informatique Mobilier				
	Emballages récupérables et div.				
<b>TOTAL II</b>		<b>8 966,00</b>	<b>1 253,00</b>		<b>10 219,00</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II)</b>		<b>8 966,00 €</b>	<b>1 253,00 €</b>		<b>10 219,00 €</b>



## B - Provisions

Nous n'avons constaté aucun amoindrissement de la valeur de nos éléments d'actif qui résulteraient de causes dont les effets ne sont pas jugés irréversibles, aussi n'avons-nous comptabilisé aucune provision pour dépréciation.

Les provisions concernant les différents éléments concernés sont résumées dans le tableau ci dessous.

Provisions pour dépréciation	Montant en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Montant en fin d'exercice
Immobilisations Incorporelles				
Immobilisations Corporelles				
Participations & créances rattachées				
Immobilisations financières				
Stocks				
Comptes Usagers		<b>Etat néant</b>		
Organismes financeurs				
Créances autres				
Titres de placement				
<b>TOTAL</b>				

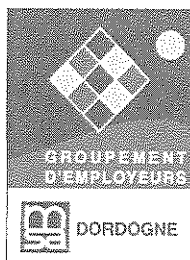
## 6 - COUT DE PRODUCTION DU STOCK

Information sans objet, l'association étant prestataire de services.

## 7 - CHARGES CONSTATEES D'AVANCE - PRODUITS A RECEVOIR SUR CREANCES

### A - Charges constatées d'avance

Nous n'avons pas comptabilisé d'opération de cette nature dans les comptes sociaux de notre association au 31 décembre 2010.



## B - Produits à recevoir sur créances

Les produits à recevoir comptabilisés en fin d'exercice s'élèvent à la somme de 103 828,12 €

Organismes financeurs & Usagers :	97 440,33 €
Autres créances :	6 387,79 €
Comptes financiers :	0.00 €

## *RENSEIGNEMENTS CONCERNANT UNIQUEMENT DES RUBRIQUES DU BILAN PASSIF*

### 8 - FONDS ASSOCIATIFS

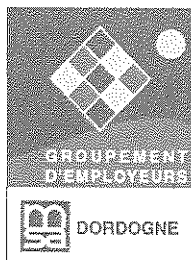
Les mouvements affectant les Fonds Propres de l'association sont résumés dans les tableaux ci-dessous.

#### 1- Fonds sous contrôle de tiers financeurs

Etat néant

#### 2- Fonds propres à l'association

Fonds Propres	Montant en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Montant en fin d'exercice
Fonds Associatif sans droit de reprise				
Subv. d'invest. non renouvelables				
Réserves autres que sur Projets Associatifs	171 218,16	50 010,08		221 228,24
Report à nouveau déficitaire		-9279.22		-9279.22
<b>Résultat de l'exercice</b>	50 010,08	18 532,00	50 010,08	18 532,00
Subv. d'investissement renouvelable				
<b>TOTAL</b>	<b>221 228,24 €</b>	<b>59 262.86 €</b>	<b>50 010,08 €</b>	<b>230 481.02 €</b>



## 9 - FONDS DEDIES SUR SUBVENTIONS ATTRIBUEES

Lorsqu'une subvention inscrite au cours de l'exercice au compte de résultat n'est pas utilisée dans son intégralité, le montant restant disponible est inscrit en compte "Fonds dédiés sur subventions". Ces fonds dédiés seront comptabilisés comme produits lors des exercices suivants, au fur et à mesure de la réalisation des objectifs.

Montant des Fonds dédiés à l'ouverture de l'exercice :  
Total au 01/01/2010 0.00 €

Dépenses à engager, réalisées au cours de l'exercice :  
Total sur l'année 2010 0.00 €

Montant des Fonds dédiés à la clôture de l'exercice :  
Total au 31/12/2010 60 000,00 €

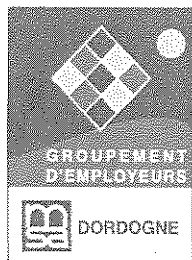
Il s'agit du projet SOUBIE \* mise en place de la télémédecine, projet qui doit se dérouler sur 3 ans (2010 à 2012)

## 10 - PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES

Les provisions concernant les différents éléments concernés sont résumées dans le tableau ci dessous.

Provisions pour risques & charges	Montant en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Montant en fin d'exercice
Prov. Obligations contractuelles				
Prov. Pour Risques		4057.68		4057.68
Provision Ind. Départ Retraite				
Prov. Aménagement locaux				
<b>TOTAL</b>	<b>0.00 €</b>	<b>4057.68 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>4057.68 €</b>

Provision constituée au 31/12/2010 dans le cadre d'un rappel de taxe sur les salaires pouvant intervenir au titre des années 2008 et 2009



## 11 - DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

Aucune dette de l'association n'est garantie par des sûretés réelles (hypothèque, gage, nantissement, etc...)

L'emprunt souscrit par le groupement APAMH de 105.000 E le 16 septembre 2010 est garanti par la ville de PERIGUEUX conformément à la délibération prise par la ville le 26 janvier 2010

## 12 - PRODUITS CONSTATES D'AVANCE - CHARGES A PAYER SUR DETTES

### **A - Produits constatés d'avance**

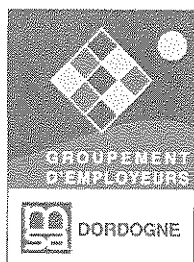
Nous n'avons pas comptabilisé d'opération de cette nature dans les comptes sociaux de notre association au 31 décembre 2010.

### **B - Charges à payer sur dettes**

Le détail des charges à payer sur dettes comptabilisées en fin d'exercice s'élève à la somme de **106 097.25 €** qui correspond aux postes :

• Fournisseurs et comptes rattachés		<b>71 492,51 €</b>
>> Dettes fournisseurs	0.00 €	
>> Factures non parvenues	4 305,60 €	
>> Autres Charges	67 186,91 €	
• Dettes sociales & fiscales		<b>34 329.74 €</b>
>> Personnel et comptes rattachés	12 240.36 €	
>> Sécurité sociale et Organismes sociaux	9 651.57 €	
>> Etat et Collectivités Publiques	12 437,81 €	
• Dettes autres (Emprunts CDC) – Intérêts courus		<b>276,00 €</b>





## ***RENSEIGNEMENTS CONCERNANT UNIQUEMENT DES RUBRIQUES DE CHARGES***

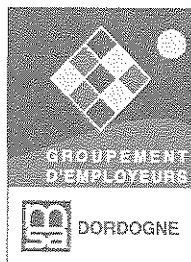
### **13 - CREDIT BAIL**

Les opérations de crédit-bail en cours conduisent à faire apparaître les redevances à payer sur les exercices ultérieurs, pour les montants suivants :

<b>Nature des biens</b>	<b>Nombre d'échéances restant à échoir</b>	<b>Montant de l'échéance</b>	<b>Montant des loyers restant à échoir en €</b>
	<b>Etat néant</b>		
<b><i>TOTAL</i></b>			<b><i>0.00 €</i></b>

### **14 - MISE A DISPOSITION - BENEVOLAT**

Les mises à disposition de personnel et de matériel ainsi que le bénévolat ne sont pas comptabilisés sur l'exercice et n'ont pas fait l'objet de valorisation.



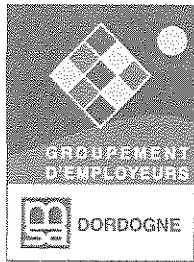
## *RENSEIGNEMENTS AUTRES CONCERNANT L'ASSOCIATION*

### 15 - ECHEANCE DES CREANCES ET DES DETTES

L'état des créances et des dettes à la clôture de l'exercice est présenté dans le tableau ci-dessous.

CADRE A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Usagers et Organismes financeurs	105 894,07	105 894,07	
	Autres créances			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avance			
	<b>TOTAUX</b>	<b>105 894,07 €</b>	<b>105 894,07 €</b>	<b>0.00 €</b>

CADRE B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au moins	A plus de 5 ans
	Emprunt et dettes	105 276,00	10 064,27	40 693,97	54 517,76
	Dettes financières diverses				
	Fournisseurs et comptes rattachés				
	Personnel et comptes rattachés	12 504,15	12 504,16		
	Sécurité sociale et organismes sociaux	9 651,57	9 651,57		
	Impôt : Organisme à but non lucratif				
	Autres impôts & Taxes	13 092,04	13 092,04		
	Dettes sur Immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	67 186,91	67 186,91		
	Produits constatés d'avance				
	<b>TOTAUX</b>	<b>207710. 88 €</b>	<b>112 498.95 €</b>	<b>40 693,97 €</b>	<b>54 517,76 €</b>



## 16 - ENGAGEMENTS PARTICULIERS FINANCIERS

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT
Avals et cautions	Néant
Engagements en matière de pensions	1 994 €
Redevance de crédit Bail restant à courir	0.00 €
- Crédit bail immobilier	Néant
- Crédit bail mobilier	0.00 €
Intérêts non échus	9 021,92 €

### ENGAGEMENTS RECUS

Avals et cautions	Néant
Engagements reçus pour utilisation en crédit bail	Néant
<b>Total</b>	<b>Néant</b>

### AUTRES ENGAGEMENTS

#### Engagements de formation

Les engagements de l'association dans le cadre du Droit Individuel à la Formation – **DIF** – n'ont pas été évalués au 31 décembre 2010.

#### Engagements départ en retraite

Nous avons procédé à l'évaluation de nos engagements en matière de retraite. Notre activité est régie par la convention collective "AIDE MAINTIEN A DOMICILE". Celle-ci garantit aux différentes catégories une indemnité de départ variable en fonction de l'ancienneté et de la rémunération.

La valorisation de la dette actuarielle de nos engagements de retraite au **31 décembre 2010** s'établit à **1994 Euros** (charges sociales comprises). Cette valorisation a été réalisée en retenant les hypothèses de calcul suivantes :

- départ à l'initiative du salarié à **65 ans** ;
- taux d'actualisation : **2.25 %** ;
- application de la table de mortalité : **TV88/90** ;
- taux de progression des salaires et taux de rotation des salariés : **1 %**.